

**Dès le 13 décembre 2009, les nouveaux horaires des transports publics entreront en vigueur. Ils sont d'ores et déjà accessibles sur notre site trn.ch. Parmi les changements notoires à signaler, il y a le nouvel arrêt 'Verger' sur la ligne 60 ainsi que la suppression de l'arrêt 'Entilles', sur cette même ligne, desservi par le réseau urbain.**

Les TRN procéderont au changement d'horaire le 13 décembre 2009. Les principales modifications sur leurs réseaux sont les suivantes :

#### Réseau de La Chaux-de-Fonds

Ligne 11 Cerisier : une paire de course a été ajoutée le samedi à midi.

Ligne 5 Charme : le nom de l'arrêt 'Charme' a été remplacé par 'Tourbillon', à la demande de la commune.

#### Réseau interurbain

Nouvel arrêt 'Verger' sur la ligne 60.

Suppression de l'arrêt 'Entilles' dans les deux sens.

#### Réseau du Locle

Ligne 1 Verger : changement d'emplacement de l'arrêt 'Verger' pour permettre un accès plus aisé aux bus

Une paire de course supprimée le matin à 07h15 et remplacée par des courses du réseau interurbain à 07h15, 07h30 et 07h45 entre autres.

#### Réseau du Val-de-Ruz

Ligne V : changement de nom des arrêts de la commune de Chézard Saint-Martin à la demande de la commune. L'arrêt 'Saint-Martin' s'appellera 'Rebatte' et l'arrêt 'Centre' se nommera 'Saint-Martin'

#### Réseau du Val-de-Travers (ferroviaire et bus)

Les prestations de l'horaire 2009 sont reconduites avec des adaptations de quelques minutes sur les trains et bus (08h00, 12h00 et 20h00).

#### Réseau des Montagnes Neuchâteloises

##### *Ligne La Chaux-de-Fonds – Les Ponts-de-Martel*

Les prestations de l'horaire 2009 sont reconduites avec des adaptations de l'ordre de 1' en début de matinée.

### *Ligne Le Locle – Les Brenets*

Les prestations de l'horaire 2009 sont reconduites avec des adaptations de l'ordre de 1' à 3' en début de matinée.

Introduction à l'horaire de deux nouveaux trains, du lundi au vendredi :

- départ à 06h49 du Locle, arrivée aux Brenets à 06h56
- départ à 16h22 du Locle, arrivée aux Brenets à 16h29

Dès le changement d'horaire du 13 décembre 2009, le contrôle aux portes le soir s'effectuera dès 20h, du lundi au dimanche sur les réseaux :

- Urbain du Locle
- Urbain de La Chaux-de-Fonds
- Interurbain
- Val-de-Ruz

Les réseaux du Val-de-Travers et des Montagnes Neuchâteloises ne sont pas concernés par cette mesure.

TRN SA